

## COMMUNE DE TINTENIAC

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

#### SÉANCE DU 23 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois mai à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 16 mai 2025

#### NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27  
Présents 21  
Votants 26

**Étaient présents :** Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, ARRIBARD Martine, JEANNEAU Luc, QUENOUILLE Roger, BOSSARD Nelly, DUFEIL Christophe, GORON Maxime, BLANDIN Béatrice, D'ABOVILLE Rosine, PRESCHOUX Léon, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, DEHEEGER Vianney, LEDO Audrey.

**Étaient absents excusés :** ANDRE Marie-Thérèse donne pouvoir à TOCZE Christian / FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à DUFEIL Christophe / MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à LEGRAND Rémi / BAZIN Denis donne pouvoir à BLANDIN Béatrice / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à QUENOUILLE Roger

**Était absente :** DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile /

**Secrétaire de séance :** Mme Isabelle MORIN-LOUVIGNY à qui il est adjoint un auxiliaire.

### 7- Demande subvention à la C.C.B.R. dans le cadre du projet de valorisation touristique du patrimoine communal

#### Rapporteur : M. Régis Bolivard, adjoint.

Depuis novembre, l'association MCS, en partenariat avec la municipalité de Tinténac, œuvre à la création d'un projet destiné à valoriser notre patrimoine local. Un parcours de découverte, librement accessible à tous, invitera habitants et visiteurs à (re)découvrir les richesses historiques et culturelles de notre territoire.

Pour construire ce parcours, de nombreuses recherches ont été menées, mobilisant archives, documents anciens et témoignages précieux.

Pour ce faire, il est prévu d'installer des panneaux explicatifs qui jalonnent le circuit, offrant une approche pédagogique, conviviale et ludique de l'histoire et des lieux emblématiques de Tinténac. Accompagnés de photos ou de documents anciens d'archives, les textes porteront sur l'histoire et l'évolution des sites que la commune souhaite mettre en valeur. Des illustrations anciennes permettront de comparer l'existant avec l'ancien.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de transmission intergénérationnelle et d'éveil à l'importance du patrimoine, en favorisant une découverte en accès libre.

#### Les sites retenus dans le Centre historique de Tinténac sont les suivants :

1- Musée de l'outil : Départ du circuit.	Grand panneau avec plan numéroté
2 - Pont à l'abbesse : vue d'ensemble	Table d'orientation
3 - Grenier à sel	Panneau
4 - Ancienne église rue du Prieuré	Panneau
5 - Eglise	Panneau
6 - Place de l'auditoire : porche et ancienne mairie	Panneau commun sites n° 6-7 et 8
7 - Ecole Notre Dame : Autrefois « Hôtel du Lion d'or »	
8 - Ancienne prison	
9 - Grand' Maison et Maison de justice	Panneau
10 - Place André Ferré : photos, plan avec numérotation	Grand panneau
11 - Rue du puits-Frin : Portes cintrées et histoire des puits	Panneau
12 - Mairie : Autre départ possible	Grand panneau avec plan
13 - Square Albert Tostivint : bâtiment administratif, Maison Salomé	Panneau
14 - Atelier des forges. Ancien syndicat d'initiative	Panneau
15 - Le canal	Panneau
16 - Gare, anciens entrepôts, dépôts des marchandises	Panneau
17 - Maisons ouvrières	Panneau

Au total il s'agit de mettre en place onze panneaux d'information, trois grands panneaux et une table d'orientation. Le coût est estimé à 2 255.64 euros HT soit 2 706.77 euros TTC.

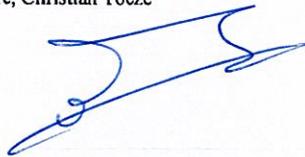
Vu la fiche action de la C.C.B.R. au titre du « soutien aux projets communaux de valorisation touristique durable » qui peut être de 30% du montant TTC du projet plafonné à une aide maximale de 2 000 euros pour un projet inférieur à 10 000€,

Considérant que le projet exposé ci-dessus, répond aux critères de la fiche action de la C.C.B.R., une aide de 812.03 euros est escomptée.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont cinq pouvoirs),**

- **demande** une subvention à la C.C.B.R. d'un montant de 812.03 euros, dans le cadre de la politique de soutien de valorisation du patrimoine touristique
- **autorise** M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,  
Le Maire, Christian Tozé



Le secrétaire de séance, Isabelle Morin-Louvigny

